

AVIS LÉGAL

Avis est donné, conformément aux dispositions de l'article 79 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), que la SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL publie, en conformité avec l'article 7.2.7 du Règlement CA-18 soit le Règlement intérieur de la Société de transport de Laval, que la liste d'assignments est identique à celle de janvier 2025

Cette liste entrera en vigueur le 22 mars 2025.

Pour de plus amples renseignements, veuillez :

- Communiquer avec notre Centre contact clients au 450 688-6520, du lundi au vendredi entre 6 h 30 et 20 h 00, le samedi entre 8 h 00 et 17 h 00, le dimanche entre 8 h 00 et 12 h 00 et entre 13 h 00 et 17 h 00, et les jours fériés, selon le service d'autobus offert;
- Consulter notre site Internet au www.stlaval.ca

Donné à Laval ce 6 mars 2025.
La secrétaire de la Société,
Me Marie-Noëlle Legault